

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **dix-huitième jour de décembre 2006 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

06-12-340

Adoption des prévisions budgétaires 2007

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2007 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007**

	<u>Budget 2007</u>
Revenus	
Taxes	4 831 715
Paiements tenant lieu de taxes	96 982
Autres revenus de sources locales	678 793
Transferts	939 807
	<hr/> 6 547 297 <hr/>
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(75 000)
	<hr/> 6 472 297 <hr/>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	993 179
Sécurité publique	840 638
Transport	1 047 380
Hygiène du milieu	913 101
Santé et bien-être	41 559

Aménagement, urbanisme et dév.	358 119
Loisirs et culture	973 361
Frais de financement	223 214
	5 390 551
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	623 180
Autres transferts aux activités d'investissement	423 166
	1 046 346
	6 436 897
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	
	35 400
Affectations	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	100 000
Surplus accumulé affecté	Ø
Réserves financières et fonds réservés virement de virement à	Ø
	(135 400)
	(35 400)
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	
Financement à long terme des activités financières	Ø
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	
	Ø

ADOPTÉE

06-12-341

Programme des dépenses en immobilisations 2007-2008-2009

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre projet	Programme triennal			Total 2007-2008-2009
	2007	2008	2009	
Réserve domiciliaire	_____	_____	650 000	650 000
Trottoir rue St-Jacques	_____	75 000	_____	75 000
Barrage & amélioration prise d'eau	1 400 000	_____	_____	1 400 000

Prise d'eau (stabilisation de rive)	_____	178 000	_____	178 000
Rue St-Jacques O. (entre Talbot & des Érables)	1 017 000	_____	_____	1 017 000
Rue St-Georges	_____	463 000	_____	463 000
Bibliothèque	1 030 400	_____	_____	1 030 400
Réaménagement centre Communautaire	_____	_____	210 000	210 000
Projet sports intégrés	1 092 689	_____	_____	1 092 689
Voirie rurale	226 711	_____	_____	226 711
Plan directeur	75 000	_____	_____	75 000
Travaux station pompage + canal	60 000	_____	_____	60 000
Autres transferts des activités financières	423 166	_____	_____	423 166
TOTAL	5 324 966	716 000	860 000	6 900 966

En conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes

ADOPTÉE

06-12-342

Publication du budget

Sur une proposition de le conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le budget 2007 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal l'Avenir de l'Érable en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

06-12-343

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard, greffier adj.

Gilles Fortier, maire